

Vieillesse démographique et santé : une vision prospective

Michel Loriaux

VIEILLESSE ET SANTÉ : UN RAPPROCHEMENT PAS TELLEMENT ÉVIDENT

Les thèmes de vieillissement et de santé paraissent naturellement associés et il était normal qu'on en fasse un domaine pour cet exercice de prospective wallonne. Pourtant, le rapprochement n'est pas aussi automatique ni évident qu'il peut paraître, tout dépendant du sens qu'on donne à ces deux concepts. S'il s'agit du vieillissement et la santé individuelle, l'association peut paraître parfaitement légitime, puisqu'on sait que les problèmes de santé tendent à s'intensifier avec l'avancée en âge. Cependant, si c'est du vieillissement démographique dont il est question et de la santé publique, la liaison est beaucoup moins évidente, parce qu'il n'y a plus de liens directs immédiats entre les deux concepts.

Rappelons que le vieillissement démographique est un phénomène collectif de transformation des structures par âge d'une population qui pendant de nombreuses décennies n'a pas eu grand chose à voir avec le vieillissement individuel. Il a fallu que de grands changements interviennent au niveau des comportements reproducteurs des couples pour que les structures par âge et par sexe se transforment à leur tour profondément. Encore ne l'ont-elles fait que lentement, au point qu'il a fallu longtemps pour que la mutation soit reconnue comme telle et qu'elle n'a été nommée comme vieillissement démographique qu'après plusieurs décennies d'évolution, quand Alfred Sauvy lui a donné son nom de baptême en 1928.

Bien sûr, la mortalité n'était pas étrangère à ces changements de structures, mais elle a joué comme phénomène déclencheur de la baisse de fécondité, en réduisant de façon puissante les décès en bas âge, et en montrant aux couples que les grandes fratries n'étaient plus la condition sine qua non de la survie du groupe familial, du clan ou de la société. Le vieillissement démographique ne s'est donc installé que parce que les enfants n'ont plus alimentés la base de la pyramide des âges comme auparavant et que les personnes âgées ont vu leur importance s'accroître en termes relatifs, sans qu'elles soient numériquement plus nombreuses, du moins au début du processus. La preuve en est que pendant plusieurs décennies les sources d'inquiétudes des analystes de l'évolution démographique ont été la dénatalité et la dépopulation plutôt que le vieillissement démographique proprement dit qui ne s'est installé que très lentement.

LA RÉVOLUTION DE LA LONGÉVITÉ

On sait cependant que les choses ont bien changé depuis la dernière moitié du XXème siècle et davantage encore au cours des deux ou trois décennies parce que le vieillissement démographique historique dû à la baisse de la fécondité et qui affecte d'abord la base de la pyramide des âges s'est trouvé amplifié par le vieillissement touchant le sommet, à partir du moment où la lutte contre la mortalité n'a plus profité principalement aux jeunes enfants mais principalement également et de plus en plus aux adultes âgés. La première révolution

épidémiologique basée sur la lutte contre les maladies infectieuses ayant produit tous ses effets avec des taux planchers de mortalité infantile et juvénile, il fallait qu'elle cède le pas à la seconde révolution basée sur la lutte contre les maladies cardio-vasculaires et les cancers pour que la longévité moyenne de l'espèce humaine puisse continuer à progresser à un rythme soutenu comme elle n'a cessé de le faire depuis un demi-siècle.

Sans doute, on n'insistera jamais assez sur les remarquables progrès de l'espérance de vie à la naissance, qui a doublé une première fois au cours XIX^{ème} siècle pour atteindre vers 1900 la barre incroyable (à l'époque) des 50 ans et qui a encore progressé pendant le siècle suivant d'une trentaine d'années, amenant les femmes au seuil des 80 ans d'espérance de vie.

Depuis lors, les progrès ne se sont pas arrêtés et l'objectif d'un âge moyen au décès avoisinant les 90 ans n'est plus une utopie ni même une simple hypothèse d'école comme certains se plaisaient à le dire il y a peu de temps encore, et cela même s'il s'est trouvé des auteurs réputés en médecine pour évoquer un "mur infranchissable de la mort" avoisinant précisément cet âge de 90 ans. Chemin faisant, les objectifs se sont déplacés et ils touchent actuellement, comme on le sait, aux maladies dégénératives du vieillissement qui constituent le grand défi du XXI^{ème} siècle.

On peut donc dire, cette fois, sans craindre de se tromper, que la question de la santé publique est devenue complètement parallèle à celle du vieillissement démographique et que dorénavant les devenir de ces deux phénomènes seront de plus en plus interconnectés et interdépendants, contrairement à la situation qui a prévalu pendant la majeure partie de l'histoire du vieillissement dans nos sociétés occidentales.

DES CAUSES QUI S'INVERSENT : LE REcul DE LA MORTALITÉ L'EMPORTE SUR LE DÉCLIN DE LA FÉCONDITÉ

Et précisément, si nous avons cru utile de nous référer à des événements passés relativement anciens, plutôt qu'à la seule histoire récente des vingt ou trente dernières années, c'est parce que les positions actuelles s'inscrivent dans une trajectoire séculaire assez linéaire si on se contente de mesurer le vieillissement par un indicateur relativement simple comme le pourcentage de personnes âgées d'un certain âge (par exemple 60 ou 65 ans), mais qui présente l'inconvénient d'occulter les mutations intervenues au niveau des causes et des conséquences du phénomène.

En effet, la cause historique principale et quasiment unique du vieillissement démographique, à savoir le déclin de la fécondité, a progressivement été supplantée par la cause seconde, très longtemps minoritaire, voire inexistante, en l'occurrence le recul de la mortalité, qui est devenue aujourd'hui la cause première, même si la fécondité est restée assez largement en dessous du seuil de remplacement des générations, habituellement fixé à 2,1 enfants par femme.

Les conséquences ne sont pas anodines, puisqu'on sait maintenant que les remèdes au vieillissement qui avaient été désignés pendant des décennies comme les seules politiques possibles, à savoir la relance de la fécondité et le soutien de l'immigration, sont devenus, inappropriés ou en tout cas impuissants à lutter efficacement contre la progression du

vieillesse démographique, aussi longtemps en tout cas que la mortalité continuera à reculer et que les gains d'espérance de vie aux âgées élevés ne s'épuiseront pas.

Autrement dit, le vieillissement démographique mérite bien dorénavant son nom, qui avait sans doute été quelque peu usurpé par Alfred Sauvy, dans la mesure où il avait sans doute voulu bénéficier de l'effet de peur suscité par la perspective de la vieillesse en nommant par analogie un phénomène collectif qui n'avait pourtant rien à voir avec le processus biologique de sénescence, l'idée sous-jacente étant de provoquer une réaction de rejet par rapport à un phénomène considéré comme un suicide collectif, un cancer social ou un mal anesthésiant, selon les préférences.

LE RAPPORT SAUVY : UN PLAIDOYER PRÉCOCE POUR LE FÉDÉRALISME

Nous devons à l'honnêteté de reconnaître qu'au moment où A. Sauvy a lancé sa croisade contre le vieillissement, il avait sans doute de bonnes raisons de le faire, notamment à une époque où l'économie était hautement consommatrice de main-d'œuvre vigoureuse et où les guerres avaient sacrifié une grande partie du potentiel de ressources humaines des nations européennes. Mais, manifestement, notre grand démographe français a négligé le fait que l'évolution technologique du XX^{ème} siècle a modifié les conditions de la production et de l'emploi et que le vieillissement démographique lui-même, dont il était en quelque sorte le père, avait aussi profondément changé de nature. L'ennui c'est que A. Sauvy a eu une audience énorme en Wallonie, avec le fameux Rapport portant son nom publié en 1962 et qui a alimenté les inquiétudes présentes chez beaucoup d'hommes politiques, de décideurs et de chercheurs wallons par rapport aux différentiels démographiques existant entre le Nord et le Sud du pays.

Il est piquant de constater à la lueur des débats politiques actuels que le Rapport Sauvy constituait un plaidoyer pour le fédéralisme dans la mesure où il préconisait des mesures discriminatoires en faveur des régions les plus atteintes par la dénatalité et le vieillissement.

Mais même si certaines des mesures préconisées par Sauvy apparaissent cinquante ans plus tard encore d'une actualité brûlante, et qu'elles restent au cœur des débats musclés autour de questions comme le retardement de l'âge de la retraite, l'aménagement des fins de carrière et la suppression des prépensions ou le refinancement des systèmes de protection sociale, il est surtout regrettable qu'il ait été le chef de file d'une école de pensée, persistant d'ailleurs bien longtemps après sa mort (1992), qui n'a vu dans le vieillissement qu'un phénomène à combattre, sinon pour annihiler, ce qui semblait déjà possible même à cette époque ou trop coûteux en mesures de soutien à la natalité et d'encouragement à l'immigration (au minimum un budget de deux milliards de francs pour un objectif minimaliste d'un relèvement de la natalité de 20 % et une immigration de 32 000 personnes par an), au moins pour le réduire significativement.

DES THÈSES NATALISTES EN RECRUESCENCE

Aujourd'hui les thèses natalistes restent présentes, au nom souvent du combat contre le vieillissement, et elles ont même probablement repris vigueur en pénétrant des agences

internationales comme la Commission européenne. Une illustration récente a été le livre vert de la Commission sur les relations intergénérationnelles (2005) où il était affirmé, sans aucune tentative de preuve, qu'on n'avait jamais vu dans l'histoire "une croissance sans berceaux" En fait, il s'agissait de la reproduction partielle d'une thèse ancienne sur les méfaits du malthusianisme démographique développée par A. Sauvy et consorts, et amplifiée par Alain Minc dans son essai sur "La Machine égalitaire" (1987) où il n'hésitait pas à marteler qu'"expansion et jeunesse finissent toujours par aller de pair, de même que récession et vieillissement" (p. 60). Sans entrer dans ce débat complexe sur la relation entre croissance démographique et croissance économique qui mérite plus que quelques formules lapidaires, il est clair, à nos yeux, qu'il s'agit là d'un exemple typique de ce qui est désigné comme un « modèle inapproprié » dans le document de l'Institut Destrée sur la prospective Wallonie à l'horizon 2030.

Inapproprié dans la mesure où en privilégiant de façon exclusive une seule dimension du vieillissement démographique, les contempteurs du vieillissement ont refusé de voir qu'il correspondait dorénavant à un immense progrès individuel et collectif, en dépit des problèmes financiers ou autres qu'il peut soulever, à savoir une victoire décisive sur la mort, attendue pendant des siècles et devenue à portée de main, et en même temps un élargissement énorme du champ des possibles et des nouveaux espaces de liberté ouverts à tous nos concitoyens.

Inadapté aussi dans la mesure où, en préconisant de lutter contre le vieillissement par des politiques familiales et migratoires souvent hors de portée financière, et d'efficacité contestée, ces mêmes auteurs n'ont pas compris que la seule voie raisonnable était de s'adapter au vieillissement plutôt que de le combattre et de mettre nos institutions et nos structures socio-économiques et culturelles en accord avec nos structures démographiques plutôt que d'essayer vainement de modifier celles-ci pour leur permettre de coexister avec nos modes d'organisation.

L'histoire de la démographie belge et des experts qui l'ont servie, est jalonnée de congrès, de journées d'études, de rapports qui ont tous jeté le discrédit sur le vieillissement sans comprendre qu'il n'était pas le problème mais la réponse.

Cette cécité est illustrée par un curieux paradoxe difficile à expliquer autrement : quand les rapports Sauvy et Delpérée sortent durant les années soixante, on est en plein "baby-boom" et la fécondité est en expansion et non en recul, avec un indice conjoncturel de fécondité qui reste supérieur à 2 enfants en moyenne par femme, de sorte qu'on peut s'interroger sur la persistance d'un niveau d'alerte élevé alors que rien n'y incite objectivement, preuve que la peur du vieillissement reste une réaction largement irrationnelle.

LE RAPPORT POLIWA : PLUS SOCIAL QUE DÉMOGRAPHIQUE

En fait, il fallut attendre le rapport POLIWA réalisé en 1976 par une équipe louvaniste de démographe pour qu'un nouveau paradigme s'installe qui renonce à diaboliser le vieillissement et à rechercher la croissance démographique à tout prix. En rupture avec les rapports précédents, le rapport POLIWA ne se focalise plus sur des finalités démographiques, même sur le simple maintien d'une population stationnaire comme l'avaient suggérés certains experts, mais sur des objectifs sociaux en rapport pour plusieurs d'entre eux avec des questions de santé, comme la mortalité infantile et la surmortalité masculine. Mais à côté de la

politique de santé, il était aussi préconisé une politique de la famille, pour encourager la parenté responsable, et une politique sociale de l'emploi et du travail axée sur la promotion de l'activité féminine et la réduction du chômage, mais aussi sur l'intégration volontaire de la population étrangère.

L'approche préconisée par l'équipe POLIWA était donc plus sociale que purement démographique, plus globale que partielle, plus systémique que causale, plus qualitative que quantitative. Les neuf objectifs retenus ne sont pas simplement listés mais assortis d'un ensemble de mesures concrètes, à la fois juridiques et fiscales, mais aussi institutionnelles, plus celles dites de production directe comme le nombre de lits gériatriques à prévoir, etc.

Les auteurs du rapport POLIWA n'ont pas voulu s'enfermer dans le vieux dilemme "croître ou vieillir" en considérant que l'économie pouvait s'accommoder aussi bien d'une démographie croissante ou stationnaire que décroissante. Leur conviction profonde était clairement perceptible dans de nombreuses citations du Rapport, comme la suivante particulièrement révélatrice on saisira maintenant ce qui nous a paru vraiment anormal, non pas que la natalité décline ou que la structure démographique vieillisse, mais plutôt qu'on ne sache que faire des vieux, des chômeurs, du potentiel créatif des femmes. Anormal aussi le fait que pour ne pas devoir poser ne fût-ce que l'hypothèse d'une culture différente, on soit parfois tenté de choisir le retour au passé et la restauration d'une situation démographique rassurante où les vieux ne soient pas trop nombreux, où 'on n'a plus besoin d'immigrés et où les femmes font ce qu'elles doivent faire : des enfants" (Rapport POLIWA, pp. 389-390).

Faut-il s'en étonner, les recommandations concrètes du rapport POLIWA pas plus que celles des rapports Sauvy et Delpérée n'ont jamais été véritablement appliquées dans le cadre de politiques volontaristes, même si le rapport avait été commandité par un ministre wallon des Affaires sociales. Des réactions d'hostilité, pas toujours frontales mais indirectes, ont même souvent été enregistrées, comme par exemple un livre blanc publié par la Ligue des Familles en réaction contre le parti pris de ne pas soutenir la natalité, même si un des slogans épousé par le rapport était de favoriser l'émergence "d'une société enfant admis".

Pourtant, plus de trente ans après sa publication, on peut se demander si beaucoup de temps n'a pas été perdu dans l'adaptation recommandée au vieillissement et dans la préparation de la Wallonie à son entrée dans ce qu'il faut bien appeler une ère de la gèritude ou, plus simplement, dans la révolution des âges. Le débat démographique ne s'est pas arrêté après le rapport POLIWA, mais il semble bien qu'il n'y ait plus eu de recherche nouvelle de cette importance avec des idées aussi "fraîches".

WALLONIE : UNE ABSENCE DOMMAGEABLE DE POLITIQUE DES ÂGES

En 2005, le CESWR (Conseil économique et social de la région wallonne) a cependant consacré un numéro spécial de la revue Wallonie aux défis démographiques et a tenu un colloque sur le même thème auquel étaient conviés les partenaires sociaux. Le ton n'était plus à la catastrophe et les progrès de l'espérance de vie (7 ans de longévité gagnée par les femmes en un quart de siècle (1975-2000) étaient enfin reconnus comme des progrès considérables.

De même, bien que la fécondité wallonne reste en dessous du seuil de renouvellement des générations, le fait qu'elle soit légèrement supérieure depuis vingt ans à celle de la région

flamande est accueilli avec satisfaction, comme preuve d'une avancée positive, en même temps que le vieillissement semble un peu moins rapide au Sud qu'au Nord du pays. Même si le vieillissement continue à inquiéter, il ne suscite plus les mêmes peurs irréfléchies qu'au début du siècle dernier ou à l'époque du Rapport Sauvy.

Néanmoins, le climat n'est pas à l'euphorie et la crise financière de 2008 n'a rien arrangé, en aggravant les difficultés financières qui étaient déjà présentes depuis de nombreuses années. Dans les milieux officiels, on n'évoque pas des situations alarmistes, mais certains experts parlent en coulisses de faillite annoncée des systèmes de protection sociale. Même l'ancien Bureau fédéral du Plan n'hésite pas à parler de "perspectives peu rassurantes", tout en s'efforçant de produire des scénaris tendant à démontrer que la situation est grave, mais pas forcément désespérée et que le coût du vieillissement restera finançable à l'horizon 2030 à condition que des économies substantielles soient réalisées en agissant, aussi bien du côté des recettes (notamment en alimentant plus substantiellement le Fonds de Vieillessement), que du côté des prestations, par exemple en ne donnant pas suite aux demandes réitérées des associations de retraités en faveur de l'adaptation des pensions au bien-être.

Là est sans doute le principal écueil pour un développement harmonieux de la région : la Wallonie n'a jamais eu une véritable politique des âges. Elle s'est toujours contentée d'enregistrer les données démographiques comme des éléments exogènes du système sociétal en essayant d'apporter des réponses ponctuelles et souvent minimalistes lorsque des difficultés apparaissent tout en essayant de préserver les grands équilibres institutionnels et les modes de fonctionnement traditionnels.

HALTE À L'IMPÉRIALISME FINANCIER

Dans tous les débats, les arguments financiers l'emportent toujours sur les autres considérations, sociales, culturelles, éthiques et on ne parvient jamais à les circonscrire au sein d'une réflexion plus globale sur l'avenir des sociétés vieillissantes. Notre gestion des âges est timide, voire inexistante, d'autant plus quand une grande partie des prérogatives décisionnelles relève du gouvernement fédéral plutôt que régional. Or, ce dernier, même quand il s'aventure à promouvoir un contrat de solidarité entre les générations est davantage préoccupé de régler à la va-vite quelques problèmes techniques mineurs en rapport avec l'allongement des carrières ou les prépensions, que de renégocier un véritable contrat social intergénérationnel et de répondre à la seule question essentielle qui devrait être : "comment, dans le contexte actuel d'évolution démographique, peut-on faire cohabiter des générations multiples et nombreuses présentant des caractéristiques sociales, économiques et culturelles radicalement différentes et exprimant des besoins en tous genres très diversifiés, sans porter atteinte à la cohésion sociale ?". Manifestement, les vrais défis démographiques ne sont pas forcément là où on les attend et il serait urgent que nos élites politiques le comprennent.

Autrement dit, ce que nous proposons c'est de renverser les priorités et de définir en première approche un cadre cohérent d'analyse et d'action visant à identifier les atouts d'une société vieillissante et à proposer les moyens d'en limiter les handicaps sans nous enfermer dans un carcan financier comparable à celui qui guide actuellement les débats sur le financement des pensions.

REFONDER UN CONTRAT SOCIAL INTERGÉNÉRATIONNEL

La question posée aux économistes et aux techniciens de la finance ne devrait plus être : “que pouvons-nous faire avec les ressources disponibles ? “ mais plutôt “ Quels moyens devons-nous pouvoir mobiliser pour atteindre des objectifs fixés collectivement ?” Dans cette optique, la démarche qui devrait précéder toutes les autres serait de conclure un nouveau pacte intergénérationnel destiné à réaffirmer les solidarités entre les générations et à réaffecter les rôles des catégories d’âge jeune, adulte et vieille dans le respect réciproque en garantissant un partage équilibré et équitable des ressources collectives, sans exclusion, ni marginalisation. Cette démarche est nécessaire parce que l’ancien contrat social qui a prévalu durant le XXème siècle est devenu obsolète face aux assauts auquel il a été soumis, qu’il s’agisse de la remise en question de l’état-providence et des systèmes socialisés de protection sociale, de la dénonciation de l’avancement par l’âge dans l’entreprise ou de la contestation de l’autorité dans la famille ou dans l’école, sans parler d’autres griefs.

Si ce projet est entrepris avec succès, avec la participation de tous les acteurs de la société civile, et pas seulement les représentants politiques et les partenaires sociaux traditionnels, il y a fort à parier que beaucoup d’autres problèmes dont les issues apparaissent aujourd’hui incertaines, trouveraient de nouvelles voies de dialogue et de résolution, sans porter atteinte à la cohésion sociale.

Nous sommes arrivés à un moment de notre histoire collective où des choix stratégiques et forcément délicats devront être opérés, pour ne pas enclencher des processus de déstructuration sociétale qui pourraient s’avérer fatals.

Nous pouvons sans doute, par simple souci pédagogique imaginer des alternatives fondées sur trois scénarios à la manière des perspectivistes lorsqu’ils proposent dans leurs projections démographiques une variante haute, une variante moyenne et une variante basse. Dans notre domaine de réflexion, il nous semble opportun de parler, d’un scénario de l’enlissement, d’un scénario de l’affrontement et d’un scénario de l’épanouissement.

UN SCÉNARIO PLAUSIBLE DE L’ENLISEMENT

Le premier, celui de l’enlissement, fait référence à la guerre des tranchées, quand aucune issue favorable au combat n’est visible et que les troupes avancent et reculent en subissant des pertes, sans que la victoire ne semble jamais possible. Nous pensons que, toutes choses égales par ailleurs, nous sommes un peu dans cette situation d’attente qui risque de perdurer longtemps jusqu’à l’horizon 2030 si aucune décision radicale de redressement n’est prise.

La perspective du vieillissement de nos populations est plus ou moins acceptée comme une fatalité, mais il continue à susciter des craintes et aucune priorité ne lui est reconnue. Le vieillissement, celui des hommes comme celui des sociétés, est perçu comme une accumulation de pertes auxquelles il faut essayer de s’adapter : perte d’emplois, perte de revenus, perte de compétences, perte de statut social, perte de dynamisme, perte de santé, perte d’autonomie, perte de réseau, etc. Les psychologues ont même proposé une théorie, celle de la déprise, pour décrire cette situation où la meilleure stratégie semble être

d'abandonner certaines exigences et d'accepter les pertes en tentant d'en minimiser l'impact négatif.

Notre sentiment est qu'implicitement c'est ce scénario qui d'ores et déjà a été retenu et qui risque de se prolonger dans l'avenir. De même, que l'exclusion massive des travailleurs âgés du marché du travail a été organisée durant les dernières décennies à travers des politiques de prépensionnement aujourd'hui remise en question, de même beaucoup d'hommes politiques sont prêts de nos jours à bousculer les systèmes de financement de la protection sociale par les mécanismes de répartition pour répondre aux inquiétudes grandissantes liées à l'ampleur des déficits budgétaires.

A chaque fois, le bon sens semble animer ces mesures souvent dictées par des impératifs extérieurs de concurrence des nations ou de compétitivité des entreprises. Malheureusement, le point de vue du bien-être des citoyens, pour ne pas oser parler du bonheur et du maintien de la cohésion sociale, est rarement pris en considération. Les prépensionnements n'ont pas seulement coûté cher à la collectivité, ils n'ont pas contribué à créer les emplois jeunes qu'ils annonçaient et ils ont accentué le sentiment d'exclusion et d'inutilité sociale chez beaucoup de bénéficiaires de ces dispositions, en aggravant les problèmes de santé, autant physiques que psychiques.

De même, les tendances actuelles à prolonger la vie active, sous prétexte de l'allongement de l'espérance de vie négligent totalement la dimension de progrès social qu'il y avait eu historiquement dans l'abaissement de l'âge de départ à la retraite, et surtout feignant d'ignorer l'hostilité des employeurs à maintenir en poste des travailleurs âgés qui sont chargés de tous les défauts possibles (coût élevé, manque d'adaptabilité aux technologies nouvelles, absence de mobilité, absentéisme, fragilité de santé, etc.).

La question n'est cependant pas de savoir si de telles mesures sont en soi bonnes ou mauvaises, mais de se demander si elles sont compatibles avec nos choix de société, les valeurs qui nous animent et les exigences des sociétés vieillissantes.

Dans l'hypothèse du maintien à terme de ces pratiques, il est donc à craindre que l'avenir restera sombre et que le vieillissement sera subi plutôt qu'accepté et vécu positivement. Les pensions resteront médiocres et inférieures à celles d'autres pays européens, le niveau de pauvreté dans la population âgée sera élevé en comparaison des Pays-Bas, de la France ou du Danemark, les villes amies des aînés continueront à être un sympathique slogan de l'OMS, mais sans réalisations ambitieuses, l'assurance dépendance ne sera pas mise en œuvre pour tous sinon à travers des systèmes coûteux d'assurances privées et l'autonomie des grands vieillards ne pourra être garantie, sauf à accepter des institutionnalisations de plus en plus onéreuses et hors de portée de nombreux citoyens.

LE BASCULEMENT DE LA COURBE DE SURVIE : UNE HYPOTHÈSE À NE PAS IGNORER

C'est d'ailleurs dans ce contexte morose et relativement passif qu'une "surprise majeure" pourrait intervenir entraînant une alternative aggravée dans les deux prochaines décennies. Alors qu'il est généralement admis que les progrès de longévité vont se poursuivre dans l'avenir à un rythme soutenu voire même à un rythme accéléré si les progrès médicaux et les avancées en matière de génie génétique et de lutte contre les maladies de société se réalisent,

comme beaucoup d'experts l'anticipent, il pourrait se produire de façon inattendue un renversement de tendance et un plafonnement de progrès, voire un recul significatif dans la lutte contre la mort et la morbidité.

Pour l'heure, il ne s'agit encore que d'une thèse minoritaire que peu d'auteurs tendent à accréditer. Il n'empêche qu'en 2006, un spécialiste de l'agriculture et de l'alimentation (Jean-Claude Aubert, *Espérance vie : la fin des illusions*) a lancé un message d'alerte en affirmant que la courbe d'espérance de vie pourra s'inverser dans un avenir plus ou moins proche et que nous vivrons moins longtemps que nos parents et nos enfants moins longtemps que nous-mêmes. En cause, pour cet auteur atypique et dérangeant, les "bombes à retardement démographiques" que seraient notamment l'obésité, le tabagisme ou la pollution qui sont très peu prises en considération par les politiques de santé (sauf le tabac).

Dans notre scénario de l'enlisement, cette issue n'est pas totalement improbable et elle pourrait être précipitée par la perte de ressources financières des retraités obligés de rester plus longtemps en activité dans des travaux pénibles, ou contraints à renoncer à des services médicaux de base à cause de leur renchérissement ou de leur non remboursement.

UN SCÉNARIO CATASTROPHE : L'AFFRONTMENT POSSIBLE DES GÉNÉRATIONS

Ce scénario quelque peu inquiétant n'est cependant pas celui du pire, en tout cas par rapport à celui qualifié de scénario de l'affrontement. On aura compris qu'il s'agit de l'affrontement entre les générations, un affrontement d'autant plus prévisible qu'il aura été attisé par les campagnes orchestrées par tous ceux qui auraient intérêt à la faillite des systèmes publics de protection sociale dont ils espèrent récupérer les énormes fonds financiers pour les recycler dans leurs produits assurantiels. Depuis des années, les banques et les assurances ne cessent en effet de répéter à travers leurs campagnes publicitaires à la fois aux personnes âgées qu'elles devront se ménager des épargnes privées importantes si elles veulent compenser les pertes de revenus qu'elles subissent lors de leur accession à la retraite, et aux jeunes qu'ils doivent se désolidariser de leurs aînés et cotiser massivement dans des systèmes privés sous peine d'être un jour les victimes de la disparition des pensions légales.

Bien que les hommes politiques se défendent à corps et à cris d'une telle issue, ils sont devenus eux-mêmes très réceptifs à ce genre de discours et les ministres des pensions verraient avec plaisir leurs charges allégées si les entreprises généralisaient les pensions de groupe des seconds piliers et si les travailleurs contractaient davantage des assurances-pensions privées.

Pour l'heure les digues de la solidarité organisées à travers les systèmes dit de répartition n'ont pas encore cédé, mais la résistance des barrages commence à être fortement sollicitée, le risque étant que le développement des second et troisième piliers fragilisent le premier et crée des inégalités croissantes entre les retraités plutôt que de les réduire.

En réalité, le grand défi du vieillissement, ce n'est pas seulement de supporter le coût des pensions et des soins de santé, ou de faire face à la dépendance des personnes en perte d'autonomie, ou encore d'assurer l'hébergement collectif des moins valides, mais c'est d'abord de garantir la paix des générations et de gérer la diversité générationnelle dans le respect de tous les âges de la vie. Les sociétés vieillissantes sont plus multigénérationnelles

qu'elles ne l'ont jamais été dans le passé avec des générations qui ne partagent pas les mêmes valeurs, les mêmes aspirations, les mêmes modes de vie, et qui ont traversé l'histoire en vivant des événements très différents (des guerres, des crises, des conflits sociaux, des découvertes scientifiques, des progrès technologiques, etc.). Assurer la cohabitation paisible de ces générations est donc devenu une tâche prioritaire complexe pour laquelle il n'existe généralement aucune expérience antérieure de référence. Rien ne garantit donc que le succès soit au rendez-vous si on ne met pas tout en œuvre pour désamorcer les bombes des conflits intergénérationnels et retrouver les chemins du vivre ensemble pour tous les âges, les sexes et les cultures.

Malheureusement, malgré les efforts louables de la société civile à travers ses multiples organisations qui visent à développer des projets pour rapprocher les âges de la vie, un certain nombre d'experts et de chercheurs continuent à penser que l'affrontement sera inévitable.

BRÛLANTE ACTUALITÉ D'UN ESSAI ANCIEN SUR LA « MACHINE ÉGALITAIRE »

En 1987, un essayiste réputé, Alain Minc a brossé un portrait apocalyptique des sociétés vieillissantes dans son livre sur "la machine égalitaire". Malgré le temps écoulé, les arguments qui y sont développés restent toujours présents dans certains discours actuels sur le vieillissement.

L'origine de cette déroute est bien sûr le vieillissement qui rendra l'économie moins productive en fonction d'une loi universelle (évoquée plus haut) associant croissance économique et croissance démographique (avec des exemples classiques du baby-boom et des trente glorieuses ou, à l'inverse du déclin de la fécondité d'après 1964 et de la grande crise économique de la fin du XXème siècle). A son tour, cette diminution rendra la redistribution impossible, parce que les besoins augmenteront au moment où les ressources diminueront.

Tous les systèmes sociaux en seront affectés, d'abord l'assurance maladie et ensuite l'assurance vieillesse et les régimes de retraite qui courent à la catastrophe et dont l'explosion est programmée. D'un côté, on assistera à l'emballlement des dépenses médicales à cause de la surmédicalisation liée au vieillissement et des débats s'ouvriront sur l'euthanasie forcée, subie ou acceptée. Les inégalités s'aggraveront entre les citoyens des classes moyennes "obligés de passer sous les fourches caudines du rationnement hospitalier et ceux, qui grâce à des assurances souscrites par eux-mêmes ou par leurs employeurs auront accès aux traitements les plus onéreux ».

De l'autre côté, les rapports actifs/inactifs ne cesseront de se dégrader parce que les générations du baby-boom qui seront à la retraite entre 2010 et 2025 pèseront lourd en face des classes creuses de l'après 1965. Finalement, le système de financement par répartition ne pourra résister, face à une expansion économique ralentie et à une démographie déliquescence.

La récession se prolongera et la langueur économique des dernières années (par rapport à la publication de l'ouvrage) se transformera en une anémie profonde à long terme. Tous les mécanismes de fonctionnement de l'économie seront grippés, comme ceux des entreprises, des administrations et des universités qui perdront beaucoup de leur dynamisme et de leur créativité.

Finally, the conditions of a confrontation between generations will be reunited, at all levels : between active and inactive, contributors and retirees, well-off and sick, payers and beneficiaries. The cleavage will be at the same time financial, professional, cultural, moral, ethical and political.

The young, fewer and fewer, will find themselves blocked in their career and will wait a long time for an advancement that their predecessors obtained quickly. They will be subjected to the dominant values that will be those of aging, and which will condition the cultural, political and even the moral. Conservatism will have the wind in its sails and xenophobia will intensify because the aging populations are egocentric and will tolerate immigration poorly.

The inequalities between young and old will take the form of all the others even if the forms of the confrontation will depend largely on the state of the society : frontal war, direct for the sharing of resources, more classical confrontation through strikes, demonstrations or occupations, or even anomalous forms that will manifest themselves as much in the marginality "écologique" as in terrorism (extracts selected and arranged).

Recognizing this, despite its verbal violence and its rhetorical excesses, finds strong resonances in the current situation, more than twenty years after the publication of the work, the demographic evolution and the recent financial crisis having contributed to exacerbate all the tendencies evoked : multiplication of the old, degradation of demographic and economic coefficients of dependence, contestation of pension systems by redistribution, overconsumption of medical care, rapid progression of diseases linked to aging, double unemployment of young and old workers, etc.

The thesis according to which demographic aging will accentuate all social inequalities and will lead our societies to the gates of a war of generations, often announced but never realized, is now endowed with a non-negligible coefficient of probability. And even if we have managed to escape it up to now, the passage from the central scenario of entrapment to that of confrontation must be envisaged as a possible eventuality, because the prevention measures that could have been taken since a long time have not been.

VERS UNE COHABITATION HARMONIEUSE DES GÉNÉRATIONS : UNE « REAL » UTOPIE ?

The third scenario, that of flourishing, is, of course, perhaps unfortunately the least probable, even if it is at the same time the most desirable, for as long as one considers that the maintenance of social cohesion remains a priority objective that justifies that important means be allocated to it, perhaps even at the expense of other objectives.

It is for this reason that we will consider it here as a utopia, one that we know is unlikely to be fully realized, but that can nevertheless serve as a guide for inspiring certain indispensable reforms and perhaps to avoid certain pitfalls or certain counterproductive measures. The idea is that Wallonia as a whole becomes in some way a region friendly to the elderly (to plagiarize the concept of the WHO of "Age-friendly city") and a society characterized by a high degree of social cohesion and integration of ages, as

d'autres régions du Monde sont désignées comme des hauts lieux de la technologie ou des havres de réalisations écologiques.

Mais au-delà de l'utopie, que peut-on espérer mettre en œuvre concrètement pour nous rapprocher de ce destin radieux ? Contrairement aux apparences, beaucoup de mesures pratiques sont à notre portée et devraient pouvoir être adoptées malgré le poids des crises et de la mondialisation, si du moins l'imagination et le courage politique sont au rendez-vous. Nous évoquerons seulement ici quelques pistes.

Une première est de limiter l'impact de tous les modèles culturels basés sur la ségrégation des âges et la dénonciation des aînés comme les accapareurs des richesses collectives au détriment des autres générations. Les notions souvent évoquées comme la richesse des vieux ((cfr "la croisière argentée" de la RTBF de triste mémoire), leur cupidité, leur égoïsme, leur xénophobie, etc. doivent être dénoncées et combattues systématiquement avec les mêmes armes des médias et de la communication, voire même par voie réglementaire ou législative si le besoin s'en fait sentir. Une éthique des sociétés vieillissantes ne s'installera pas spontanément si des organes de surveillance des messages publicitaires ne sont pas chargés de sanctionner les discours anti-vieux ou anti-solidarité : pourquoi ce qui est admis pour lutter contre la pornographie ou la pédophilie ne serait-il pas acceptable pour combattre les pratiques dangereuses de l'âgisme et du racisme anti-vieux (ou anti-jeune d'ailleurs).

Par exemple, un des discours à la mode actuellement est d'évoquer l'incurie et l'irresponsabilité des aînés qui auraient contracté des dettes énormes pour satisfaire leurs aspirations en faisant peser le poids du remboursement sur les générations futures : ce faisant, on néglige totalement le contexte historique de pareilles décisions et on encourage les générations à se dresser les unes contre les autres, avec comme seul résultat positif de creuser un peu plus le fossé qui les sépare.

Ensuite, les personnes âgées doivent être reconnues comme des citoyens et des citoyennes à part entière, dotés de droits et de devoirs, avec un statut revalorisé, au lieu d'être présentées comme des machines obsolètes en bout de parcours, des consommateurs incontinents ou des parasites sociaux n'ayant pas eu la pudeur de s'éclipser au moment opportun.

Ce faisant, il faut leur reconnaître un rôle social d'animation de la communauté, même après le passage à la retraite qui ne doit plus être considérée comme un retrait de la vie collective mais comme une phase nouvelle de participation active. C'est là une condition indispensable pour la réhabilitation du troisième âge et en même temps pour la revalorisation du secteur social, auquel les aînés pourront apporter un support important dans la mesure où ils disposent d'un potentiel énorme de ressources, pas seulement économiques comme il est dit trop souvent en évoquant leurs patrimoines, mais surtout de connaissances, d'expériences et de savoir-faire.

LES CONDITIONS D'UNE PARTICIPATION ACTIVE DES AÎNÉS

Toutefois, cette participation accrue, à travers notamment le bénévolat, les secondes carrières ou la pluriactivité ne pourra se faire que si tous les obstacles à ces nouvelles formes d'engagement sont supprimés. Parfois, il s'agit de simples dispositions légales ou réglementaires issues d'une période ancienne et qui n'ont plus de raison d'être. Par exemple,

interdire ou limiter le travail rémunéré aux retraités, ou soupçonner de travail au noir les préretraités qui s'engagent dans des activités bénévoles sont des pratiques inopportunes qu'il faudrait veiller à éradiquer, en abandonnant des arguments fallacieux, comme la référence à la retraite qui serait la récompense du non travail ne s'accommodant pas d'une rétribution parallèle, alors qu'il s'agit seulement formellement d'un salaire différé.

De toute façon, il est indispensable que les retraités disposent de ressources suffisantes pour pouvoir exercer des activités d'animation de la vie collective à forte valeur sociale ajoutée et notamment à travers l'aide qu'ils peuvent apporter à toutes les catégories démunies ou affaiblies (les malades, les handicapés, les enfants abandonnés, les femmes battues, les prisonniers, les immigrés, etc.).

Rappelons que la reconnaissance sociale d'un groupe numériquement important ne peut s'instaurer que si ses échanges avec les autres groupes sont équilibrés : la notation négative des retraités intervient à partir du moment où les flux de richesses en leur faveur apparaissent trop importants par rapport aux flux émanant de ce groupe. C'est la raison pour laquelle il convient que les personnes âgées soient mises en mesure d'apporter leur contribution à la société et que leur apport puisse être estimé et mesuré, comme le sont parfaitement les apports en leur faveur transmis via les pensions et les soins de santé.

Une mesure opérationnelle de ces échanges intergénérationnels pourrait d'ailleurs être effectuée si une comptabilité sociale était enfin mise en œuvre à côté de la comptabilité strictement économique, mais contre toute attente elle ne suscite pas l'adhésion des pouvoirs publics pour des raisons qu'on peut soupçonner d'être fortement idéologiques.

Quoiqu'il en soit, disposer d'un revenu décent reste une condition sine qua non de l'intégration des retraités à la société allant à l'encontre d'une certaine apathie politique qui vise à bloquer les pensions et à refuser leur indexation au bien-être, en contribuant de la sorte à accroître la pauvreté parmi les aînés.

Sans doute faudra-t-il trouver les moyens budgétaires de rééquilibrer les systèmes de protection sociale, mais même si le maintien du principe de répartition semble essentiel à la sauvegarde de la solidarité intergénérationnelle, rien ne s'oppose en théorie à ce que des ressources complémentaires soient également mises en œuvre, émanant de l'impôt ou de toutes autres formes de taxation (sur la valeur ajoutée, sur les transactions boursières, sur le capital, etc.). Il serait tragique qu'une des meilleures façons qui ait été imaginée au XXème siècle pour garantir la solidarité entre catégories sociales soit menacée à cause d'un attachement irréfléchi à une vision orthodoxe qui veut que les systèmes de protection des travailleurs soient financés exclusivement par les cotisations prélevées sur leurs salaires et traitements.

D'autres dispositifs pourraient encore être mis en œuvre au niveau de l'emploi, comme les primes à l'embauche des travailleurs âgés, à leur formation ou leur accompagnement, afin d'effacer les images négatives véhiculées dans les milieux professionnels à l'encontre de cette catégorie sacrifiée, afin que le vieillissement social ne débute plus à 50 ou 45 ans, comme on en a vu trop d'exemples au cours des dernières années. Une institution qui mériterait de voir le jour serait les commissions chargées de l'examen des projets de pluriactivité soumis par des travailleurs âgés soucieux de partager leur temps entre plusieurs types d'activité, à la fois dans le secteur économique traditionnel et dans le secteur du non-marchand.

Mais finalement, pour que toutes ces initiatives puissent voir le jour, et qu'elles soient démocratiquement décidées et adoptées, il conviendrait de créer une sorte de commission sur le devenir de la population et de la prospective sur le vieillissement, qui ne soit pas seulement un groupe d'experts, ni de décideurs politiques traditionnels, mais qui regroupe aussi toutes les sensibilités de la société civile, et qui soit chargée de réfléchir aux grands enjeux des sociétés vieillissantes et aux orientations stratégiques à mettre en œuvre pour que la révolution grise ne soit plus seulement un espoir utopique mais une réalité à portée de main.

D'autres pays l'ont fait historiquement, pourquoi la Wallonie ne pourrait-elle s'en inspirer et prendre la tête d'un combat pour un vieillissement collectif et individuel réussi ?